



BOYCOTT par L'INTERSYNDICALE du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail de Côte d'Or de la SEANCE PLENIERE du 4 NOVEMBRE 2019

L'ensemble des membres des organisations syndicales siégeant au CHSCT 21 a décidé de boycotter la séance plénière d'aujourd'hui, au vu de la situation actuelle dont l'ordre du jour est une parfaite illustration, en ses points 3 et 4 notamment.

A la DGFIP, tant pour la fusion des deux Services des Impôts des Particuliers (SIP) que pour la fusion des deux Services des Impôts des Entreprises (SIE), l'intersyndicale est contre la création de structures à taille inhumaine, qui engendrera forcément une dégradation des conditions de travail pour les collègues.
Nous relayons ici leurs inquiétudes.

Pour ce qui est de la DOUANE, les saignées continuent dans les effectifs depuis des années et les centralisations de services ont d'ores et déjà considérablement dégradé les conditions de travail.

Les transferts de taxes et les suppressions d'emplois initiées par le Rapport GARDETTE, vont sceller le devenir de nombreux services et générer des situations dramatiques.

La loi Mobilité, issue de la Loi sur la transformation de la Fonction Publique, finira par accentuer la précarisation des agents de la DGDDI et de la DgFIP, en forçant la mutation d'agents ou leurs départs, générant des situations sociales et familiales catastrophiques.

Il est vrai que la main sur le coeur les représentants de nos Administrations au CHSCT, nous dirons qu'ils sont acteurs de prévention et qu'ils se soucient de nos collègues!

Dijon, le 4 novembre 2019
L'intersyndicale du CHSCT 21